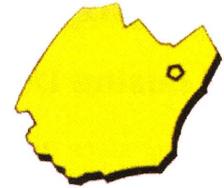


HISTO-MONS



La lettre de l'Association Historique de Mons-en-Barœul

Correspondance : Association historique de Mons-en-Barœul - Fort de Mons-en-Barœul, rue de Normandie 59370 Mons-en-Barœul
Permanences au local le mercredi de 14h à 17h : Cour sud du Fort de Mons-en-Barœul - www.histo-mons.com - Tél : 06 11 61 38 48

ÉDITORIAL

LETTRE TRIMESTRIELLE - N°20 – AVRIL 2007

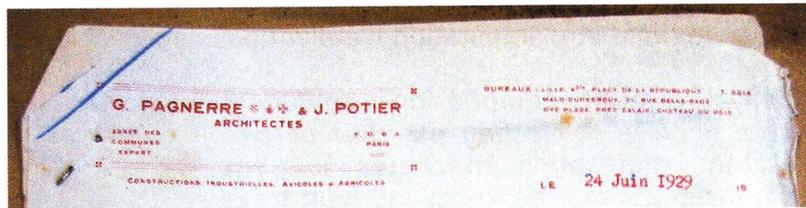
Pagnerre à la mer

Ce titre annonce les premiers beaux jours, et vous vous dites, que si Gabriel Pagnerre va aller se baigner ce sera au milieu des poissons d'avril ! Et bien oui. C'est vrai, Pagnerre prend l'eau ! À l'association historique,

nous laisserons de côté les maillots de bain, la crème solaire et les filets à crevettes ! L'exposition, consacrée à cet architecte, qui devait se dérouler à Saint-Pol-sur-Mer, n'aura pas lieu comme prévu. Malgré de nombreux contacts et déplacements, nous avons été prévenus tardivement qu'il s'avère impossible de libérer les salles. Une autre solution est à l'étude. Vous imaginez toutefois notre déception, car nous avons consacré beaucoup d'énergie et de temps à cette préparation au détriment d'autres centres d'intérêt.

Souvenez-vous, il y a juste un an, en mai 2006, étaient baptisés la salle et le parc qui porte le nom de Gabriel Pagnerre, en même temps que se déroulait une deuxième exposition consacrée à son œuvre, après celle des Journées du Patrimoine en septembre 2005. Depuis les recherches ont progressé et seront incluses dans le prochain ouvrage.

C'est finalement à Mons-en-Barœul, dans la salle qui porte son nom qu'aura lieu la présentation du livre en souscription « **Gabriel Pagnerre, architecte de notre terre** ». Au lieu de Pagnerre à la mer ce sera Pagnerre chez sa mère ! Les souscripteurs, qui nous ont fait confiance, auront la satisfaction de posséder une œuvre originale avec une édition limitée, numérotée et personnalisée à leur nom. Nul doute que cette publication rare prendra de la valeur très rapidement. Si certains veulent encore l'acquérir, c'est la toute dernière possibilité. Contacter nous absolument avant la fin de ce mois.



Dans la lettre précédente, nous faisons allusion, aux nombreux trésors conservés par l'association historique. Nous cherchons désespérément des lieux de stockage. C'est ainsi que des décors de Jonas, dont une maison Pagnerre (celle de son premier cabinet d'architecture), et un kiosque (selon ses plans) sont conservés ... à Villeneuve d'Ascq. Les lits authentiques du Fort que nous devons exposer lors des prochaines Journées du Patrimoine sont toujours ... à Maubeuge. Il y a aussi les réalisations des enfants de l'école Guynemer faites avec leur professeur d'art plastique, Madame Delval. Pour compléter la collection des objets rassemblés, un de nos adhérents nous a procuré l'objet ci-contre. Il s'agit bien d'un parcmètre de la ville de Mons. Quel ne fut pas notre étonnement. Nous avons déjà entendu parlé de cette chose, mais nous ne pensions pas qu'elle ait jamais existé. Dans un but d'authentification, nous avons retrouvé parmi les anciens monsois des personnes qui se souvenaient d'une discussion concernant l'installation de ces appareils dans la rue du Général de Gaulle. C'était dans les années 1980. S'agit-il d'un prototype réalisé pour la circonstance ? L'appareil accepte les francs, et une tentative d'introduction d'une pièce ... en a fait sortir un poisson d'avril !

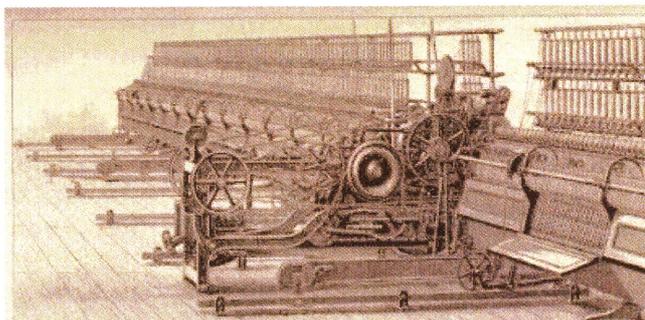
Jacques Desbarbieux, président

Si l'usine Delebart-Mallet de Mons-en-Barœul m'était contée (2)

Voici la suite du texte que nous adresse Robert Taymans, un de nos fidèles lecteurs.

Les rouleaux de nappes arrivaient ensuite aux cardes, qui démêlaient les fibres pour former un voile puis un ruban. Ces rubans étaient successivement traités par des étirages, des peigneuses puis des bancs à broches. On disposait alors d'une mèche de quelques millimètres de diamètre qui partait en filature. Toutes ces machines, nous l'avons déjà souligné, étaient dangereuses. Toutes présentaient des éléments métalliques tournant à grande vitesse plus ou moins bien protégés. Il convient également de reconnaître que les ouvriers et ouvrières intervenaient parfois de leur propre initiative sur ces éléments, bien que cela fût interdit. Mais les protections automatiques n'étaient pas à cette époque ce qu'elles sont aujourd'hui. Les risques de scalp et d'amputation n'étaient pas négligeables.

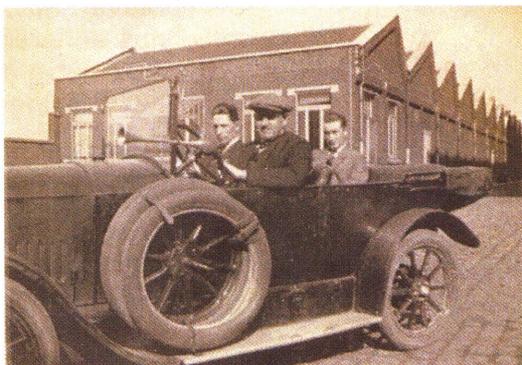
La filature était équipée de renvideurs encore appelés *self acting* ou *mule patty*. C'étaient d'étranges machines longues parfois de 25 mètres recevant leur force motrice en leur centre. Elles comprenaient une partie fixe qui supportait les bobines de mèches et une partie mobile qui avançait lentement sur près d'un mètre et qui supportait les broches recevant le fil. En quelque sorte, ces machines reproduisaient mécaniquement les gestes de la fileuse



actionnant son rouet. Les ouvriers devaient donc installer les bobines de mèches et surveiller le mouvement du renvideur à filer pour éventuellement réparer les casses de fils. Un vrai ballet ! Le fileur, véritable patron de sa machine, était aidé par un rattacheur et souvent d'un petit rattacheur autrement dit un apprenti. À la sortie de la filature le fil pouvait être considéré comme un produit fini et utilisé tel quel par le tissage. Toutefois on l'améliorait grâce à des opérations complémentaires. La retorderie, avec des renvideurs simplifiés, retordait deux fils ensemble afin d'augmenter leur solidité.

Le finissage, dans un bâtiment annexe situé au rez-de-chaussée comprenait différentes machines permettant de présenter le fil en bobines ou écheveaux après lui avoir fait subir, le mot n'est pas trop fort, différentes opérations. Ainsi, le gazage consistait à faire passer le fil à grande vitesse au travers d'une flamme afin de le débarrasser des « poils » inutiles ou l'épuration pour laquelle le fil passait entre deux lames d'acier espacées de quelques millièmes de pouce. Dame, la *Fine Spinners* étant anglaise, certaines mesures l'étaient aussi. Le bobinage, le dévidage permettaient des présentations diverses, bobines, écheveaux pour la teinture, facilitant toutes les autres opérations qui transformeraient le fil de coton peigné fabriqué à Mons-en-Barœul en tissus, voiles, dentelles. Mais ceci est une autre histoire et une histoire d'autres lieux.

Dans d'autres ateliers, les spécialistes préparaient ou réparaient les accessoires des machines. Ici on recouvrait des cylindres métalliques d'une fine pellicule de cuir de veau collée à la gomme arabique ou à la colle de poisson. Les bords étaient arrondis à l'aide de lamelles d'os, du bio avant l'heure ! Ces cylindres permettaient le contrôle des fibres et fils car dans de nombreuses machines de préparation et dans toutes les machines de filature les fibres étaient pincées entre deux cylindres. Essayez donc de pincer des fibres entre deux cylindres métalliques même cannelés ! Il fallait bien que l'un d'entre eux soit recouvert de quelque chose ; à l'époque on avait trouvé le cuir de veau. À suivre ...



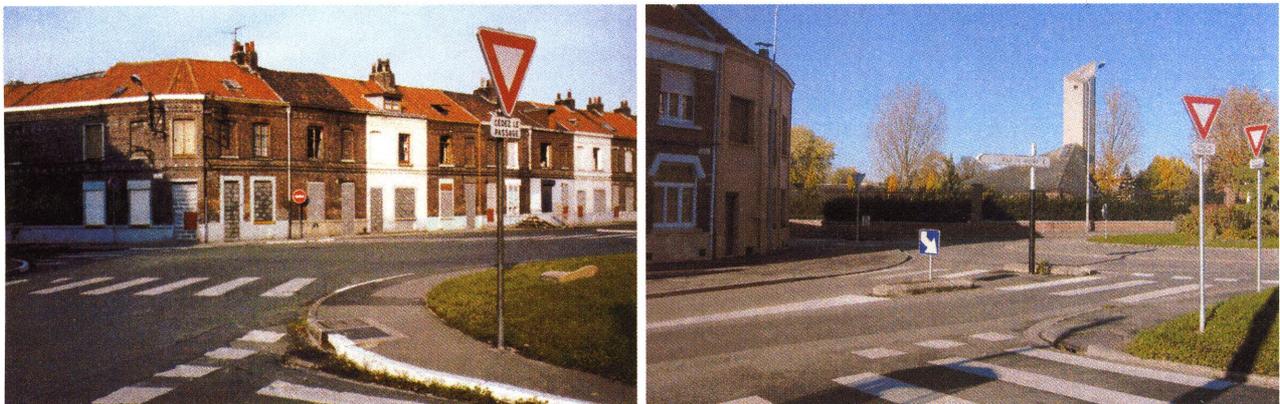
MONS AVANT – MONS APRÈS – MONS AVANT – MONS APRÈS

La rue Pierre Curie

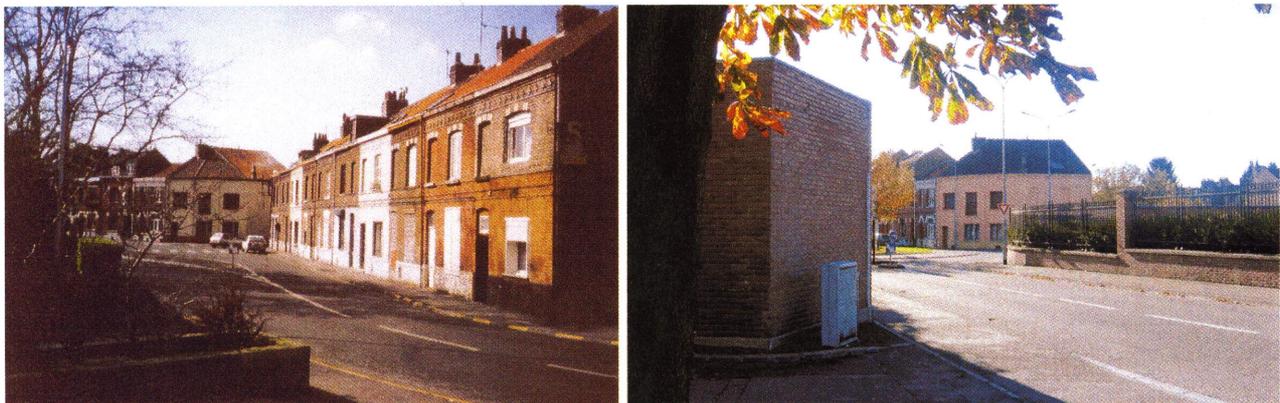
L'ancienne partie de la rue Faidherbe de Mons-en-Barœul, qui reliait la rue Gambetta à la rue Hoche, est devenue la rue Pierre Curie en 1964. Celle-ci ne possède plus actuellement qu'une seule adresse postale, au n° 2, celle de la maison d'un garde municipal. Les trois photos de gauche, avec les maisons murées, ont été prises en 1993. La démolition de ses habitations allait laisser la place à l'espace Pierre et Marie Curie, autour de l'église Saint Jean Bosco. Sur la zone dégagée a été bâtie la salle Curie, qui a pris le prénom de Marie. L'épouse de ce physicien si souvent au second plan a ainsi retrouvé un juste rayonnement, si l'on peut dire !



Ci-dessus, au premier plan, sur la gauche, l'une des deux tours jumelles, de la place Vauban. En face, les maisons murées de la rue Pierre Curie, avant leur disparition. À droite, en 2007.

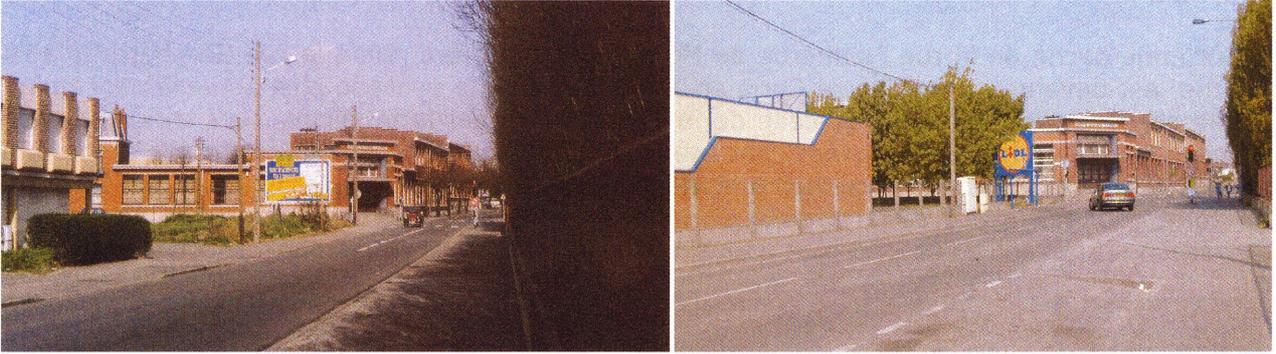


Ci-dessus, vu de la rue Gambetta, le carrefour de la rue de l'An 40 et de la rue Pierre Curie qui est devenu un giratoire. Toutes les anciennes maisons de la rue Pierre Curie ont été démolies. La ferme de l'An 40 se situait à l'endroit du photographe. Ci-dessous, la maison à l'angle de la rue de l'An 40 et de la rue Gambetta constitue le seul repère encore visible.



MONS AVANT – MONS APRÈS – MONS AVANT – MONS APRÈS

La rue Laurent de Lavoisier



La rue Laurent de Lavoisier est vraiment le lieu témoin par excellence des nombreux bouleversements qui secouent un quartier. Les pâtures de la *ferme Delerue* sont déjà un bien lointain souvenir. Les terrains ont été cédés pour la zone dite des *3 tilleuls*. L'activité commerciale du magasin *Lidl* (ci-dessus à droite) a remplacé le mugissement des vaches. Le magasin *Boulangier* (ci-dessous à gauche), au coin de la rue Lavoisier et de la rue Voltaire, est devenu une mosquée, témoignage à la fois de la modification des formes de vente dans l'électroménager, et aussi de l'apparition de nouveaux lieux de cultes.

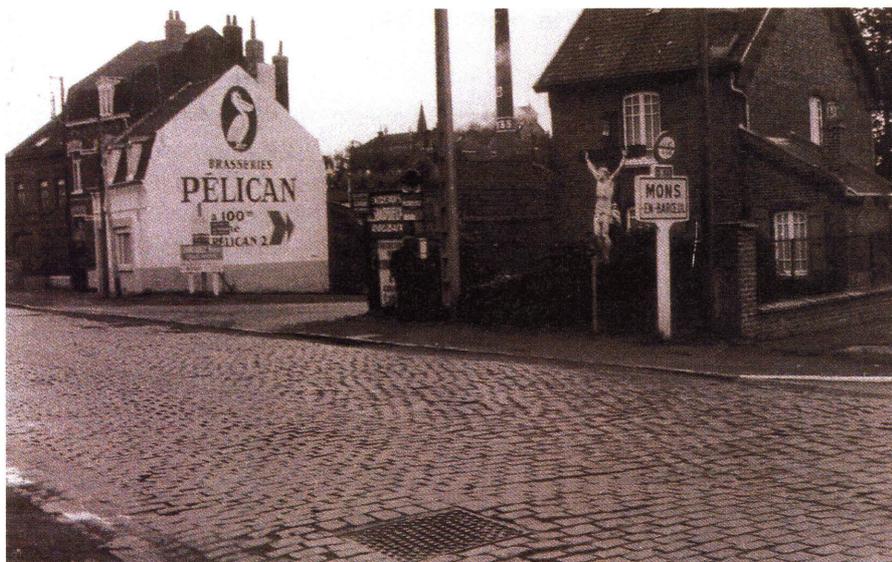


Depuis longtemps étudiants et élèves animent ce quartier. À l'angle de la rue Voltaire et de la rue Lavoisier, se situe la *Résidence Universitaire Robespierre* (ci-dessous à droite), gérée par le *Crous*. L'école de filles *Louise de Bettignies* du groupe scolaire *La Paix* inaugurée en 1938 aura bientôt en face d'elle le nouveau *Collège Descartes*. Cet établissement, qui va quitter le Boulevard Leclerc, ouvrira l'an prochain à l'emplacement de l'entreprise de récupération de métaux (ci-dessous à gauche).



MONS AVANT – MONS APRÈS – MONS AVANT – MONS APRÈS

Le Calvaire à l'entrée de la Brasserie Pélican



À l'entrée est de Mons-en-Barœul, il reste un seul point de repère qui n'a guère changé. Il s'agit de la maison du n° 393 rue du Général de Gaulle, qui est actuellement la maison du gardien des usines Goosens. Cette habitation, qui se situait anciennement sur la droite de l'accès aux brasseries du Pélican, avait la particularité de posséder un calvaire dans son jardinet en front à rue. Ce calvaire, qui avait été reproduit sur une carte postale (ci-dessus à droite), a disparu depuis, ainsi que le panneau indicateur en béton et céramique qui est devenu métallique. Les pavés de la route de Roubaix ont laissé la place à un revêtement macadamisé plus confortable pour les bus qui ont succédé au tramway.

La photo, ci-dessous à droite, de la Brasserie Coopérative, a été prise, par Louis Cnudde en 1945, à la même hauteur. On y découvre les rails du mongy F ou I barré, qui allait de Roubaix à Lille. Sur les deux photos en noir et blanc, on remarque la cheminée de la brasserie, avec l'indication de son année de construction : 1933. Les camions qui pénètrent à cet endroit vont maintenant à la cartonnerie, et non plus à la brasserie, dont l'accès se fait dorénavant par derrière.



De la rue St Martin à la rue Parmentier (2)

Les 4 petites maisons à l'angle de la rue Montesquieu

Une ancienne habitante du quartier, Madame Madeleine Arnold-Regolle, rappelle que ses parents, Jules et Juliette, ont également vécu dans la même maison familiale, et que trois de leurs enfants y ont vu le jour.

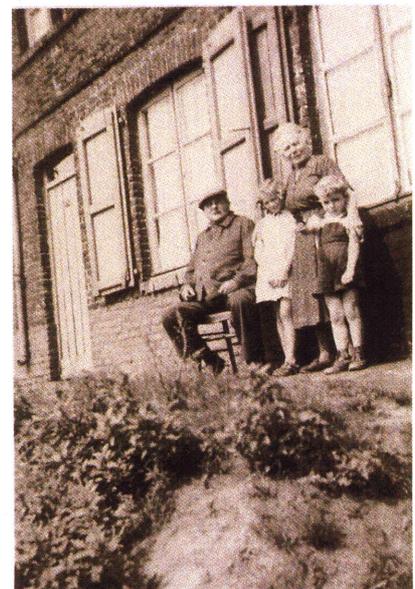
« Nous avons quitté en 1933 pour habiter dans cette même rue Parmentier, une des 8 maisons de la loi Loucheur, maison plus grande et plus confortable. Cette rangée de maisons existe toujours actuellement. Après notre emménagement, nous avons continué à voir Lucien Dewitte qui avait été notre plus proche voisin. Papa et lui avaient beaucoup de choses en commun, ils avaient fait la même guerre 14-18, et notre jeunesse a été bercée par leurs histoires de tranchées. Lucien et papa avaient tous les deux un don de conteur, et ils nous fascinaient pendant des heures. La coïncidence a voulu qu'ils soient enterrés face à face dans la même allée du nouveau cimetière, où ils continuent sans doute, à se raconter leur guerre. La femme de Lucien, dite Nini, avait bien sûr un caractère, mais elle avait aussi bon cœur, et nous avons souvent des poires, de la rhubarbe et au printemps du lilas mauve à fleurs triple qui embaumait tout le quartier. La petite Angèle Morlighem avait 9 ans de plus que moi et bien que très mal fagotée, elle était très belle, rousse de cheveux et coiffée en nattes, avec un teint très clair. Je la revois dans ma tête, car elle passait souvent devant chez nous pour aller chez sa tante Nini ».

Après guerre, et jusque dans les années 60 à 70, la première maison fut habitée par la famille Hantson. M. Hantson travaillait à la SNCF et, au lieu de l'enfilade de petits baraquements, il avait fait installer un wagon de chemin de fer, ce qui n'était pas rare durant cette période.

Dans la deuxième maison, habitait encore le couple Dewitte-Morlighem, cité dans la première partie. Ensuite, venaient le couple Cocheteux et leurs trois enfants. Les pompes funèbres, naguère, n'offraient pas les mêmes services qu'à présent. C'est Andréa Caucheteux qui était sollicitée pour ensevelir ses voisins défunts. Lors du décès de Lucien Dewitte, survenu dans sa chambre à l'étage, ce fut Eugène Regolle qui prit en charge la descente du corps sur une chaise, ce qui ne fut guère facile, compte tenu du poids du défunt et de l'étroitesse de l'escalier.

Enfin, suivait la quatrième maison, habitée par M. et Mme Piotte. Leur fille Ginette, mariée, vivait chez ses parents avec son fils Bernard. Les grands-parents étaient appelés mémé Cécile et pépé Victor, tout naturellement, par les enfants du quartier. Ils travaillaient tous les deux à Fives, chez Colmant et Cuvelier. Cette maison présentait un intérêt certain : il y avait là un poste de télévision, ce qui était rare à l'époque et, bien souvent le jeudi après midi, quelques compagnons de jeu de Bernard étaient invités à suivre l'émission « Martin et Martine ». Durant ces années où il y avait pénurie de logements, trois générations habitaient sous le même toit.

Cette photo date de 1952, environ. Sont présents, Lucien Dewitte et sa femme Nini, ainsi que les enfants Jacques et Annie Regolle. S'agissant de la façade côté rue Parmentier, on peut remarquer que ce groupe de maisons était surélevé par rapport à la route, placé sur une butte d'environ un mètre de hauteur. Ceci est un des aspects du dénivelé entre le haut et le bas de Mons. Sur ce talus, les herbes folles y poussaient. Plus tard, il sera consolidé par un joli mur en pavés, lequel viendra retenir la terre. Vers 1970, le terrain qui prolongeait la maison de la famille Hantson fut amputé sur une partie de sa largeur pour permettre l'élargissement de la rue Montesquieu. À peu près dix ans plus tard, les maisons furent démolies. Une autre époque commençait. De nos jours, reste le joli mur en pavés.



ASSOCIATION HISTORIQUE DE MONS-EN-BARCEUL
JANVIER ET AVRIL 2007
TEXTE ET PHOTOS D'ANNIE DELATTE-REGOLLE